



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2014

Présents : Béatrice FOL, Pascal LOUBIER, Ludovic VUICHARD, Ingrid LAVOREL, Yann FOL, Agnès HUYTON, Jean-Pierre VUICHARD, Jean-Louis VUICHARD, Véronique SUBLET, Sébastien DESBIEZ-PIAT, Stéphanie MUHLEMATTER, Grégory FOL, Marc VUAGNAT

Excusée : Gisèle MEYNET.

Secrétaire de séance : Grégory FOL.

Le compte-rendu de la réunion du 27 août 2014 est approuvé à l'unanimité.

I. ONF : programme des coupes de bois 2015.

Mme le Maire fait part de la proposition de l'Office National des Forêts relative au programme des coupes de bois pour l'exercice 2015.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve cette proposition et demande que la destination de ces coupes soit conforme aux indications portées ci-après : coupe ajournée pour les parcelles 07 et 08 qui seront programmées en 2016.

II. Délégation d'attribution au Maire.

Par délibération en date du 09 avril 2014, le Conseil Municipal, en application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales (C.G.C.T.), a délégué un certain nombre de compétences à Mme le Maire. Afin d'accélérer la prise de décision dans certains domaines et en vue de faciliter la bonne marche de l'administration communale, Le Conseil Municipal, après délibération, décide, à l'unanimité, d'autoriser Mme le Maire à conclure et réviser le louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans (notamment les baux).

III. Taxe Communale sur les consommations finales d'électricité (TCCFE) : reversement par le Syndicat des Énergies et de l'aménagement numérique (SYANE) à la Commune.

La Commune de SAVIGNY est adhérente au SYANE qui exerce la compétence d'autorité organisatrice de la distribution publique d'électricité mentionnée à l'article L. 2224-31 du CGCT. A ce titre, le SYANE perçoit la taxe communale sur les consommations finales d'électricité pour les communes membres dont la population totale recensée par l'INSEE est inférieure à 2000 habitants ou dans lesquelles la taxe est perçue par le Syndicat au 31 décembre 2010.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, le reversement par le SYANE à la commune d'une fraction de la Taxe Communale sur les Consommations Finales d'Electricité (TCCFE) perçue sur le territoire de la commune.

IV. Informations diverses :

1. Urbanisme.

Les dossiers d'urbanisme suivants ont été déposés :

- Permis de Construire déposé par Mme JENNI Yaney pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Permis de Construire déposé par M. COSKUN Ali Osman pour la construction d'une maison individuelle à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. OLMO Guillaume pour la construction d'un abri de jardin aux Chavannes.
- Déclarations Préalables déposées par M. MUGNIER Jean-Louis pour la reconstruction d'une toiture et réfection de façades à Murcier.
- Déclaration Préalable déposée par M. MORGAN Jacky pour la pose d'une clôture et d'un portail à Murcier.

2. Intercommunalité.

- Communauté de Communes du Genevois (CCG) :

* Transfert de compétence

Mme le Maire informe que la commune de Savigny a décidé de s'opposer au transfert au profit de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Genevois de ses pouvoirs de police en matière de déchets ménagers, de stationnement des résidences mobiles des gens du voyage, d'habitat en particulier concernant la sécurité des établissements recevant du public aux fins d'hébergement, dits « hôtels meublés » (article L.123-3 du CCH), la sécurité des équipements communs des immeubles collectifs (articles L.129-1 à L.129-6 du CCH), les bâtiments menaçant ruine ou « péril » (articles L.511-1 à L.511-6 du CCH) et à accepter le transfert de ses pouvoirs de police en matière d'assainissement.

• Compte-rendu de réunions

Commission Sociale (CCG) : La compétence « Petite Enfance » sera transférée à la CCG, au 1^{er} janvier

2015. Dans un premier temps, le nombre de place disponible par commune ne sera pas modifié. Un guichet unique pour l'ensemble des crèches du canton sera institué. L'idée est de travailler également avec les crèches privées (70 places sur le canton sont en structures privée).

Des actions sociales vont être menées notamment en aidant les personnes qui ne disposent pas de mutuelles, en instaurant des structures intermédiaires entre les familles et les EHPAD, en créant une maison de la santé, en favorisant le maintien des gens à domicile,...

Commission Accessibilité : Un diagnostic sur les besoins et des programmes d'action seront élaborés.

Au niveau des transports publics, la ligne D est très accessible contrairement à la ligne M. Tous les bus ne sont pas équipés de rampe d'accès.

Commission Aménagement Habitat : La loi ALUR a été présentée aux membres de la commission. Un groupe de travail va être instauré pour réfléchir à la mise en place d'un groupement de commande pour la révision des documents d'urbanisme.

Le 1^{er} salon « Réhab'itat » a connu un grand succès.

➤ Syndicats Intercommunaux

Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache :

- Bilan de la réalisation de clairières dont le budget a été pris en charge par Natura 2000.
- Acquisition d'une parcelle « Champs Maçon » sur la commune de Chaumont
- Présentation de l'herbier du Vuache (1150 espèces) dont le coût total de 20 000 € a été pris en charge par la Société Botanique de Genève.
- Le projet Natura 2000 s'étend à tous les agriculteurs de la commune.
- Réfection des fours de Savigny avec une installation prévue début novembre.

Syndicat Intercommunal du Complexe Sportif de Jonzier : la construction des vestiaires devrait être achevée en mars 2015.

Le SMECRU demande aux communes de réaliser des bassins de rétention afin de pouvoir effectuer des lâchées d'eau en période où le cours d'eau « les Ussets » est déficitaire. Une campagne de communication va être lancée afin de sensibiliser la population sur la consommation d'eau dans le but d'économiser les ressources en eau et sur l'entretien des berges et des rivières.

3. Enquête publique concernant une demande d'autorisation de recherches de gîtes géothermiques à basse température

Une enquête publique se déroulera du 1^{er} octobre 2014 au 4 novembre 2014 concernant la demande d'autorisation de recherches de gîtes géothermiques à basse température dit « de Salève » présentée par le

président de la SAS GEOFORON. Un registre d'enquête publique a été déposé à la mairie de St Julien-en-Genevois dans laquelle des permanences sont organisées :

- Le vendredi 03/10/2014 de 17H à 20H.
- Samedi 11 octobre 2014 de 9H à 12H.
- Samedi 25 octobre 2014 de 9H à 12H.
- Mardi 4 novembre 2014 de 14H à 17H.

4. La Commission Voirie s'est réunie à nouveau pour réfléchir sur les aménagements de la RD7 en présence du Conseil général, de Mme BAUD et M. HUDSON. Plusieurs pistes ont été étudiées : double écluse, passage surélevé, élargissement de certains trottoirs. Mais beaucoup de contraintes sont en prendre compte notamment quant à la largeur de la voie et des trottoirs. Des tests vont être réalisés avec des séparateurs de voie après l'accord du Conseil Général.

Une réflexion est également menée pour limiter la vitesse au hameau des Chavannes en modifiant la classification du hameau (panneau d'agglomération).

Le Maire,
Béatrice FOL.

